



## Ordre du jour du Conseil d'administration du vendredi 30 septembre 2011

1. Informations générales
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 1er juillet 2011
3. Politique de l'Université en matière de Relations internationales
4. Action de l'Université en matière de médecine préventive et de prévention des risques
5. Après avis de la Commission permanente du Conseil d'administration
  - 5.1 Prise en compte des réserves formulées par les commissaires aux comptes
  - 5.2 Présentation de la révision des effectifs 2012 et Approbation de la transformation et de la publication d'emplois (*après avis du CTP*)
  - 5.3 Approbation de la liste des fonctions ouvrant droit à PRP et PCA pour l'année 2011/2012 (*après avis du CTP*)
  - 5.4 Approbation des modalités de recrutement des enseignants du second degré à l'Université de Nantes (*après avis du CTP*)
  - 5.5 Approbation de la recréation de la Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires
  - 5.6 Demandes de création de formations ou de modification de réglementations (*après avis du CEVU*)
  - 5.7 Approbation de la charte relative aux diplômes délivrés en partenariat international (*après avis du CEVU et du CURI*)
  - 5.8 Approbation de la charte anti-plagiat de l'Université (**point reporté**)
  - 5.9 Approbation de la demande de subvention au FEDER pour la création de la « plateforme régionale de formation continue pour le développement durable »
  - 5.10 Approbation de la constitution d'un groupement de commandes avec Nantes Métropole et désignation des membres représentants de l'université à la CAO ad hoc en vue des travaux de sécurisation de l'immeuble de grande hauteur (IGH) de Médecine
  - 5.11 Approbation de quatre concessions de logement par nécessité absolue de service à l'IUT de Nantes et de deux conventions d'occupation précaire à l'IUFM
  - 5.12 Approbation de tarifs, dons et subventions
6. Élections
  - 6.1 Représentant(s) à la CPCA
  - 6.2 Un représentant des enseignants-chercheurs au conseil du Service commun de la documentation
  - 6.3 Un représentant des enseignants-chercheurs au conseil du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
7. Questions diverses